

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

9

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 21 mars 2022



MAIRIE DE DIJON

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire : Madame MONTEIRO

Membres présents :

Monsieur REBSAMEN - Madame KOENDERS - Monsieur DESEILLE - Madame MARTIN - Monsieur PRIBETICH - Madame ZIVKOVIC - Monsieur EL HASSOUNI - Madame TOMASELLI - Monsieur HOAREAU - Madame AKPINAR-ISTIQUAM - Monsieur LEHENOFF - Madame MARTIN-GENDRE - Monsieur BERTHIER - Madame BELHADEF - Monsieur LOVICHY - Madame BATAILLE - Monsieur BORDAT - Madame BLAYA - Monsieur AVENA - Madame PFANDER-MENY - Monsieur MEKHANTAR - Madame CHARRET-GODARD - Madame CHOLLET - Monsieur DURAND - Monsieur MEZUI - Monsieur N'DIAYE - Madame TENENBAUM - Monsieur TESTORI - Madame VACHEROT - Monsieur COURGEY - Monsieur AMIRI - Madame DU TERTRE - Madame EL MESDADI - Monsieur HAEGY - Madame JUBAN - Madame JUILLARD-RANDRIAN - Monsieur LEMANCEAU - Madame MONTEIRO - Monsieur MOREL - Madame GERBET - Monsieur BICHOT - Madame RENAUD - Madame JACQUEMARD - Monsieur DAVID - Monsieur CHEVALIER - Monsieur BOURGUIGNAT - Madame VUILLEMIN - Monsieur SIBERT - Madame HERVIEU - Madame MODDE - Monsieur ROBERT - Monsieur MULLER - Monsieur DE VREGILLE - Madame REVEL

Membres excusés :

Monsieur HAMEAU (pouvoir Madame ZIVKOVIC) - Monsieur MASSON (pouvoir Madame TENENBAUM) - Madame BALSON (pouvoir Monsieur BERTHIER) - Monsieur CHATEAU (pouvoir Madame KOENDERS) - Madame HUON-SAVINA (pouvoir Monsieur ROBERT)

Membres absents :

OBJET

DE LA DELIBERATION

Tarifs de participation des établissements aux événements et d'occupation du domaine public en lien avec l'attractivité et la promotion du territoire

Madame BELHADEF expose :

L'objet du présent rapport est de soumettre à l'approbation du Conseil Municipal les tarifs de participation des établissements aux événements organisés par la direction du Commerce pour dynamiser l'attractivité du Centre-Ville de Dijon, ainsi que les redevances d'occupation du domaine public en lien avec l'attractivité et la promotion du territoire.

GARÇON LA NOTE : Animation musicale en soirée sur la terrasse d'un établissement différent lors des deux mois de juillet et août.

La 12ème édition du festival s'est déroulée du 1er juillet au 26 août 2021. 35 concerts gratuits ont animé les terrasses de 35 cafés et restaurants du centre-ville les soirs de semaine, de 19h30 à 22 heures. Elle a totalisé environ 4 500 spectateurs malgré une météo mitigée, preuve de l'attachement des Dijonnais à ce rendez-vous. Sept nouveaux établissements ont par ailleurs rejoint le dispositif l'an passé.

- Participation par établissement/et par concert : 300€

JEUDI'JONNAIS : Animation musicale sur une place de la Ville, chaque jeudi soir lors des mois d'été.

Ce projet original a été mis en place pour sa première édition du 16 juin au 2 septembre 2021 afin d'accompagner les commerçants dès la reprise post-covid de l'activité commerciale. Un programme d'animations d'ampleur a été réalisé et proposé aux Dijonnais par la Direction du commerce avec des thématiques par place et une animation musicale spécifique pour le quartier des halles. Au total : 16 dates, 5 places et 95 animations musicales.

Une nouvelle programmation, gratuite et accessible pour les personnes à mobilité réduite, est prévue pendant la période estivale 2022.

- Participation par établissement et par date : 40€

AUTRE OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC : Dans le cadre des événements organisés régulièrement dans l'année par la Direction du Commerce de la Ville de Dijon, et notamment lors du grand moment des fêtes de fin d'année, plusieurs commerçants ambulants (principalement de métiers de bouche) profitent du flux de visiteurs pour demander un emplacement qui leur permet de faire commerce dans de bonnes conditions d'installation et de rentabilité. Afin de pérenniser cette offre supplémentaire et de garantir la qualité des produits proposés :

- Commerce ambulant, Food - truck.... , pour la période lors d'événements : 400 €

Je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

1 - approuver les montants des tarifs de participation des établissements à compter de l'édition 2022 de Garçon La Note et des Jeudi'Jonnaïis.

2- approuver les montants des tarifs d'occupation du domaine public pour les commerces ambulants lors d'événements

Rapport adopté à la majorité :

Pour : 53

Contre : 0

Abstentions : 6